



Ville de Pontivy

Commission commerce et artisanat

Compte-rendu de la réunion du 11 avril 2018

C35-2018-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Jacques PÉRAN, adjoint au maire
M. Alain PIERRE, conseiller municipal
M. Christophe LE MARCHAND, conseiller municipal
Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, conseillère municipale

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

Mme Emilie CRAMET, conseillère municipale
M. Paul LE GUERNIC, conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Xavier BELANGER, directeur de cabinet
M. Kévin NADO, manager du commerce

§

M. PERAN introduit la commission et cède la parole à M. NADO.

REAMENAGEMENT RUE NATIONALE

Le premier point à l'ordre du jour est l'état d'avancement du réaménagement de la rue Nationale. La Ville de Pontivy va lancer une consultation afin de retenir un bureau d'étude qui fera des propositions d'aménagement à partir d'un diagnostic du fonctionnement du centre-ville. La concertation aura une place importante dans la démarche. L'entrée dans une phase opérationnelle est prévue à l'automne 2019.

ANIMATIONS ESTIVALES

Les projets d'animation proposés pour l'été 2018 sont présentés par M. PERAN, parmi lesquels, la création d'un ciel de parapluies et la reconduite de l'armoire à livres et du mobilier en palettes ainsi que des animations musicales. En complément, la ville de Pontivy apportera un appui logistique et financier aux initiatives de commerçants. A ce sujet, plusieurs réunions ont déjà eu lieu afin d'établir un calendrier d'animations.

M. PERAN revient sur une demande récurrente des commerçants concernant la création d'un marché de producteurs. Il précise les difficultés de mise en place d'une telle manifestation, tant en termes logistiques que de recrutement de producteurs. Pour illustrer son propos, il revient sur le marché des Halles qui peine à gagner en attractivité malgré les efforts de la municipalité.

DEPLOIEMENT DES BORNES WIFI

Le troisième point à l'ordre du jour est le projet d'installation des bornes wifi en accès libre dans le centre-ville de Pontivy. 4 places seront desservies : la Place du Martray, la Place Anne de Bretagne, la partie haute de la Place Aristide Briand et la Place Bourdonnay du Clézio. La mise en fonctionnement est prévue pour le mois de juin 2018. M. PERAN rappelle que les places ont été priorisées car elles sont techniquement plus faciles à desservir que les rues et elles représentent des lieux où les usagers stationnent plus facilement.

MISE EN PLACE DES NOUVEAUX HORODATEURS

La commission revient sur la mise en place des nouveaux horodateurs pour remplacer les anciens équipements qui dataient de 1994. D'après M. PERAN et la Police Municipale, les nouveaux horodateurs ont permis de limiter les voitures ventouses et de ramener de la fluidité de stationnement dans la rue. Selon M. PIERRE, l'objectif est donc en passe d'être atteint.

MISE A DISPOSITION DU PARKING DES SAINTS ANGES

En complément de la mise en place des nouveaux horodateurs et pour offrir une solution de stationnement supplémentaire aux commerçants du centre-ville, le parking des Saints-Anges sera mis à disposition tous les samedis ainsi que les deux dimanches précédant Noël. Un test sera fait sur une période d'un an pour évaluer si le parking est largement utilisé par les commerçants. M. PERAN revient sur le choix du parking qui s'est porté sur les Saints-Anges et non Jules Ferry pour des questions de sécurité (barrière sécurisée, emplacements délimités). En contrepartie de la mise à disposition, la ville de Pontivy versera une redevance annuelle de 1 060 € TTC aux Saints-Anges. **La commission approuve cette disposition.**

RENOVATION DU PASSAGE ANNE DE BRETAGNE

M. PERAN revient sur les travaux d'embellissement qui ont été effectués dans le passage entre la rue Nationale et la place Anne de Bretagne. Suite aux retours concernant le sol glissant, et le fait que le passage se salisse rapidement, la municipalité fera passer régulièrement le « Glouton » et une peinture au sol antidérapante avec le nom du passage (Passage Anne de Bretagne) sera apposée.

Les panneaux mentionnant la nom du passage aux deux entrées seront posés avant l'été.

QUESTIONS DIVERSES

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, il est évoqué la possibilité de mettre en place des linéaires de protection du commerce. Ce dispositif empêche une cellule commerciale de muter en habitation dans des secteurs bien spécifiques du centre-ville. L'avis des membres de la commission est réservé sur ce dispositif.

Enfin, un point rapide est fait sur la 2^{nde} opération « Ma Boutique à l'essai ». Le magasin Cop'Bobines a ouvert ce mercredi 11 avril 2018 au 5 rue Ange Guépin.

L'ordre du jour étant épuisé, M. PERAN clôt la commission.